Un rapport de Greenpeace sur la dioxine

Extrait d'un document de Greenpeace*

Les dioxines sont des sous-produits des nombreux processus dans lesquels sont produits, utilisés ou éliminés le chlore et les substances chimiques dérivées du chlore. Les rejets industriels de dioxines dans l'environnement sont transportés sur de grandes distances par les courants atmosphériques et, dans une moindre mesure, par les fleuves et les courants marins. Il en résulte que les dioxines sont omniprésentes à l'échelle mondiale. On estime que même si leur production cesse, il faudra de nombreuses années pour que les niveaux de dioxines dans l'environnement diminuent. En effet, ce sont des substances persistantes, qui se dégradent au bout de dizaines ou de centaines d'années et qui, de plus, sont susceptibles de suivre un processus de recyclage continu dans l'environnement.

L'exposition des humains aux dioxines se fait presque exclusivement au travers de l'alimentation, en particulier, la viande, le poisson et les produits laitiers. L'observation de cas d'exposition accidentelle ou professionnelle à des doses particulièrement fortes de dioxines, et des expériences menées en laboratoire sur des animaux ont mis en évidence des troubles de la reproduction et du développement, des troubles du système immunitaire et des risques de cancers. Plus inquiétants encore sont les résultats d'études récentes qui montrent que les concentrations de dioxine dans les tissus humains de la population des pays industrialisés ont déjà atteint ou sont sur le point d'atteindre les niveaux à partir desquels on considère que des effets sur la santé peuvent se reproduire. Des recherches récentes sur les effets des dixoines mettent en évidence les points suivants :

1. Chez les poissons, les oiseaux, les mammifères et les humains, il semble que le fœtus soit très sensible aux effets toxiques de la dioxine. Les effets sur le développement des humains, constatés après une exposition accidentelle ou professionnelle, sont les suivants : mortalité prénatale ; défauts de croissance, dysfonctionnement d'organes, troubles du système nerveux ou du développement intellectuel ; troubles fonctionnels, notamment des effets sur le système reproductif mâle.

2. Des recherches sur les animaux et sur les humains ont montré que certains effets, par exemple des modifications cellulaires du système immunitaire, une diminution de la secrétion de la testostérone et des modifications de la production d'autres enzymes et hormones, peuvent se produire chez les humains à des concentrations de dioxines proches de celles constatées dans la population des pays industrialisés. Ces effets pourraient conduire à une détérioration de la santé des humains.

Les personnes les plus exposées à la dioxine, par exemple celles dont l'alimentation repose sur les produits de la mer, sont les plus menacées, notamment en ce qui concerne les cas de diminution du nombre des spermatozoïdes, les troubles du système immunitaire ou l'endométriose.

3. Les effets biologiques de la dioxine semblent moins dépendre de la DJA (dose journalière acceptable) que de la concentration présente dans un organe cible pendant une période critique donnée. Des expériences sur les animaux montrent que l'exposition à des doses très faibles de dioxine durant une période critique très courte au cours de la gestation suffit à causer des effets préjudiciables à la santé du fœtus.

4. Dans les pays industrialisés, du fait des concentrations de dioxines constatées dans le lait maternel, l'enfant nourri au sein est exposé à des doses de dioxine largement supérieures à la DJA proposée par l'OMS. Cela est encore plus inquiétant lorsqu'on sait que l'évaluation des risques des dioxines sur la santé ne tient pas compte d'autres substances chimiques nocives, tels que les PCB.

5. Les résultats d'études de cas d'expositions accidentelles ou professionnelles à la dioxine chez les humains, ainsi que des études sur les animaux, indiquent que les dioxines causent des cancers chez les humains. EPA estime que le niveau d'exposition actuel de la population entraîne des risques de cancer très importants qui oscillent entre 1 pour 1 000 et 1 pour 10 000.

Réglementations Internationales

L'élimination des substances polluantes persistantes, toxiques et bioaccumulables dans l'environnement a déjà été abordée par plusieurs conventions internationales dont : la 3e Conférence internationale sur la mer du Nord (1990), au cours de laquelle il a été décidé que la dioxine et d'autres substances devaient être réduites de

* Achieving zero dioxin. An Emergency strategy for dioxin elimination. A Greenpeace report 1994.
Greenpeace France, 28, rue des Petites Écuries, 75010 Paris.
Tél.: (1) 47.70.46.89.
Fax : (1) 47.70.46.91.

70 % ou plus ; la Convention de Paris (1992), au cours de laquelle il a été décidé d'éliminer les substances toxiques, persistantes et bioaccumulables d'origine terrestre ; la Convention de Barcelone (1993) qui a décidé l'élimination des rejets de susbtances organohalogénées de source terrestre en Méditerranée ; la Commission internationale des Grands Lacs (IJC), qui a demandé aux États-Unis et au Canada de procéder à l'arrêt de l'utilisation du chlore et de toutes les substances chimiques organiques chlorées comme matière première de l'industrie (IJC 1992, IJC 1994).

Un plan d'urgence

L'environnement étant déjà fortement contaminé par les dioxines qui persisteront de nombreuses années, il est nécessaire de prendre des mesures radicales si l'on veut diminuer de manière significative l'exposition de la population mondiale. Étant donné que toutes les utilisations du chlore et des substances chimiques organiques chlorées sont soupçonnées de former des dioxines à un ou plusieurs stades de leur cycle de vie, l'élimination des dioxines passe nécessairement par l'élimination de la chimie du chlore. La mise en œuvre d'un programme d'élimination des rejets de dioxines par l'industrie devrait être basé sur les principes suivants :

– rejet zéro : les rejets de dioxines par l'industrie doivent être supprimés et non pas seulement réduits. Il faudra de nombreuses anées avant que la charge actuelle de l'environnement en dioxines diminue, du fait de la persistance de ces substances chimiques et de leur recyclage permanent dans l'environnement.

Étant donné la menace qui pèse actuellement sur la santé publique, il serait inacceptable de la part des gouvernements d'autoriser tout rejet supplémentaire de dioxines dans l'environnement.

– Arrêter la pollution et non pas seulement la réguler. Les dispositifs de «contrôle» de la pollution, les filtres, les systèmes d'épuration et autres méthodes d'éliminations tels que l'incinération ou la mise en décharge ne font que déplacer les substances chimiques d'un point de l'environnement à l'autre. Aussi, pour atteindre le rejet zéro des dioxines d'origine industrielle, il est nécessaire de changer les processus industriels et ne plus utiliser les matières premières qui entraînent leur formation.

– Traiter toutes les sources de dioxines. L'EPA, l'OMS et d'autres organisations environnementales doivent prendre en compte toutes les sources industrielles connues de dioxines afin d'atteindre le rejet zéro de dioxine. Des recherches doivent être menées pour identifier des sources inconnues et soupçonnées de dioxines.

– Fixer des priorité pour l'élimination des dioxines. Étant donné que les dioxines sont associées aux nombreuses utilisations du chlore dans l'industrie, leur élimination exigera des conversions techniques et économiques. Les calendriers doivent viser en priorité les secteurs qui produisent le plus de dioxines et les sources pour lesquelles des procédés alternatifs existent déjà. Un moratoire devrait interdire toute nouvelle autorisation de production de dioxines et modifier les autorisations existantes afin de réduire et de parvenir à éliminer les rejets de dioxines. Les sources de dioxines à traiter en priorité sont l'incinération, l'industrie du papier, l'utilisation et la production du PVC et des substances chimiques chlorées aromatiques. D'autres mesures visant à éliminer d'autres utilisations du chlore concernent les solvants chorés et les pesticides chlorés, l'utilisation du chlore dans la métallurgie et les processus inorganiques utilisant le chlore.

Bien que l'élimination des sources de dioxines exige des investissements importants dans certains secteurs, la plupart des produits alternatifs offrent des avantages économiques tels que la création d'emplois, une meilleure efficacité, des budgets allégés en produits chimiques, des économies sur l'élimination des déchets, et l'amélioration des conditions de vie, l'élimination du coût social associé aux dommages causés à la santé et à l'environnement... Les transformations technologiques et économiques risquent d'être difficiles à mettre en œuvre, et il est essentiel que le poids n'en soit pas porté par les ouvriers et les populations locales. L'élimination des dioxines doit donc être guidée par un programme de transition démocratique qui protège les ouvriers et les populations locales, les dédommage et leur offre des chances pour l'avenir.